

SEJOUR D'ETUDE A L'ETRANGER
2019-2020
GUIDE DE CANDIDATURE

I. La Mobilité à l'ENSAPLV	2
II. Sources d'information concernant les universités partenaires	2
III. Composition du dossier de candidature pour un séjour d'études à l'étranger	4
IV. Le principe de validation des enseignements et le projet de contrat d'études	6
V. Procédure de sélection des candidatures	8
VI. Aides à la mobilité, base 2018-2019	8
VII. ECTS affectés aux enseignements de Master	10
VIII. Contact	11
Projet de contrat d'études	12
Liste des enseignants référents par destination	13
IX. Pré-requis linguistiques (par destination)	14

I. LA MOBILITE A L'ENSAPLV

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un séjour à l'étranger (un ou deux semestres) dans de nombreux pays d'Europe et du reste du monde, dans le cadre de conventions bilatérales signées par l'ENSAPLV avec les universités partenaires.

Ces conventions spécifient l'exonération des droits d'inscription* dans l'université d'accueil et donc le paiement des droits d'inscription dans l'université d'origine, soit l'ENSAPLV, ainsi que le nombre d'étudiants pouvant bénéficier de ces échanges.

Ces séjours d'études s'effectuent dans un cadre réglementé et font l'objet d'un contrat d'étude approuvé par l'ENSAPLV qui permet à l'étudiant de valider les enseignements suivis à l'étranger dès lors que ceux-ci ont reçu la validation des instances de l'université partenaire. Une centaine d'étudiants partent ainsi chaque année en séjour long à l'étranger.

* Attention, l'exonération des droits d'inscription ne veut pas dire l'absence de frais. Dans certaines universités d'accueil vous devrez régler des "frais de dossier" (Buenos Aires par exemple) ou des cartes de transport (destinations allemandes).

Rappel : Les séjours d'études à l'étranger sont proposés aux étudiants inscrits en M1 et M2 durant l'année de leur mobilité.

Date limite de remise des dossiers de candidature bureau 4 ou 13 :

1er appel à candidature
Destinations Nord - américaines, asiatiques (Japon, Chine, Corée, Inde), scandinaves (Suède, Norvège, Finlande, Danemark) et hollandaises :
le 11 janvier 2019 à 12h00

2nd appel à candidature : toutes les autres destinations
Le 5 mars 2019 à 12h00

Ouverture du site pour les candidatures en ligne :

Destinations de l'appel à candidature du 11 janvier 2019 : mi novembre 2018

Destinations de l'appel à candidatures du 5 mars 2019 : début février 2019

En conséquence, si vous n'êtes pas retenu(e) dans l'un de vos trois choix pour les destinations de l'appel à candidature du 11 janvier, vous pourrez candidater à nouveau pour 3 choix pour les destinations de l'appel à candidatures du 5 mars.

En revanche, si vous êtes retenu(e) pour une destination de l'appel à candidatures du 11 janvier, il ne vous sera pas possible de candidater le 5 mars.

II. SOURCES D'INFORMATION CONCERNANT LES UNIVERSITES PARTENAIRES

Le publicateur des destinations et des informations sur les universités partenaires :

Sera mis à jour courant octobre 2018. Il est accessible sur le site de l'ENSAPLV, page International, séjours d'études à l'étranger..

Les enseignants référents ou mentors : voir liste en annexe ou sur la page "séjour d'études à l'étranger" du site internet.

La liste des e-mails des étudiants de l'ENSAPLV actuellement en mobilité : bureaux 4 ou 13 ainsi que les adresses électroniques des étudiants étrangers actuellement en échange à l'ENSAPLV.

Les rapports d'étape, contrats d'études et rapports finaux des étudiants de l'ENSAPLV qui ont bénéficié de ces échanges l'année précédente et la documentation reçue à ce jour des étudiants en mobilité cette année, consultation bureau 4.

L'exposition "Voyage, Voyage/ Retour de mobilité 2017-2018, des étudiants ayant participé l'année précédente à ces échanges. (Du 22 octobre au 5 novembre 2018 à l'ENSAPLV).

A cette occasion seront organisées des rencontres avec les enseignants référents, selon le calendrier suivant :

> Mercredi 24/10/2018 de 12h à 13h.

Ron Kenley : destinations de Grande Bretagne, Aalto, Oslo (AHO et KHIO), Valence, Athènes.

> Mercredi 24/10/2018 de 13h à 14h30

Luis Lopez, destinations mexicaines et autres destinations latino-américaines

Claudio Secci, Inde, Brésil, Liiban

> Jeudi 25/10/2018 de 12h30 à 14h

Eric Locicero, destinations espagnoles et Hambourg

> Jeudi 25/10/2018 de 13h à 14h

Catherine Zaharia, UDEM (Montréal), Bucarest, Ghent, Roma la Sapienza

> Vendredi 26/10/2018 de 12h à 14h

Gerald Gribé, destinations italiennes

Varinia Taboada, Bolivie, Pérou, Argentine

> Lundi 29/10/2018 de 12h30 à 14h

Marc Bourdier, Japon, Uruguay, Lisbonne

Edouard Ropars, destinations allemandes

Mardi 30/10/2018 de 14h à 15h

Bendicht Weber : destinations allemandes, autrichiennes, ETH Zurich, Riga

> Mardi 30/10/2018 de 14h30 à 15h30

Christian Pédelahore, Cuba, Chili et autres destinations latino-américaines, Corée, Thaïlande

> Mercredi 31/10/2018 de 12h45 à 14h

Dalil Hamani, Alger, Tunis

> Vendredi 2/11/2018 de 13h à 14h

Jim Njoo : UQAM, Ryerson university, TU Delft, Georgia Institute of Technology Atlanta, Bergen, Copenhague, Budapest, Slovénie

Des réunions administratives d'informations auront également lieu dans la salle d'exposition (il s'agit des mêmes informations répétées chaque jour) :

- . lundi 22 octobre à 13h et à 18h30
- . mardi 23 octobre à 18h30
- . jeudi 25 octobre à 18h30
- . vendredi 26 octobre à 18h30
- . lundi 29 octobre à 18h30
- mardi 30 octobre à 18h30
- vendredi 02 octobre à 18h

III. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE POUR UN SEJOUR D'ETUDES A L'ETRANGER

Rappel : Le séjour d'études à l'étranger concerne les étudiants inscrits en M1 ou en M2 durant l'année de leur mobilité à l'étranger.

ATTENTION : UN ETUDIANT EN SITUATION DE REDOUBLEMENT L3 EN 2018-2019 NE PEUT EFFECTUER UN SEJOUR D'ETUDES A L'ETRANGER. PAR CONSEQUENT UN ETUDIANT SELECTIONNE EN MARS 2019 ALORS QU'IL EST POSITIONNE EN L3 DEVRA RENONCER A SON SEJOUR D'ETUDES A L'ETRANGER EN 2019-2020 S'IL N'A PAS OBTENU SON DIPLOME D'ETUDES EN ARCHITECTURE CONFERANT LE GRADE DE LICENCE AVANT SON DEPART A L'ETRANGER.. ATTENTION, IL FAUDRA DONC AVOIR VALIDE VOS STAGES DE LICENCE AVANT VOTRE RE-INSCRIPTION A L'ENSAPLV POUR L'ANNEE 2019-20

Votre dossier de candidature doit refléter votre motivation à inscrire un séjour d'études de longue durée dans votre projet personnel de formation. En conséquence, vous devez soigner la lettre de motivation, le projet de contrat d'études dans l'université choisi et votre portfolio.

Le dossier de candidature doit être déposé bureau 4 ou 13 avant :

le 11 janvier 2019 à 12h00 pour les destinations *Nord-américaines, asiatiques (Japon, Chine, Corée, Inde), scandinaves (Suède, Norvège, Finlande, Danemark) et hollandaises*

le 5 mars 2019 à 12h00 pour les autres destinations.

Liste des pièces :

- **Fiche de candidature en ligne imprimée.** Le lien de candidature en ligne sera ouvert début décembre sur le site www.paris-lavillette.archi.fr, page *International, séjour d'études à l'étranger*. Vous devrez indiquer trois choix de destination par ordre de préférence.
- **CV** en français et dans la langue d'enseignement de la destination choisie.
- **Lettre de motivation** en français et dans la langue d'enseignement de la destination choisie. *Dans la mesure où vous allez candidater pour 3 choix de destination, et vos motivations pouvant être différentes d'une destination à l'autre, il est préférable de remettre **trois lettres de motivation**.*
- **Projet de contrat d'études** dans l'université étrangère, formulaire en annexe de ce document et téléchargeable à la page "séjour d'études à l'étranger". Voir point IV.

- **Relevés de notes obtenues** durant le cursus d'architecture également en version anglaise si la destination choisie est une université dont la langue d'enseignement est l'anglais.
- Si vous avez intégré l'ENSAPLV par validation des acquis ou par transfert, vous devez remettre le **diplôme** obtenu ou les **résultats** de votre cursus effectués préalablement.
- **Justificatif de compétence linguistique** (langue d'enseignement de la destination choisie).
 Pour l'anglais, prévoir le **IELTS** option "academic" , ou à défaut une attestation signée d'un enseignant d'anglais et le justificatif d'inscription à l'examen de certification - vérifier les pré-requis linguistiques des universités d'accueil sur la page "*séjour d'études à l'étranger*", *destinations* en cliquant sur le bouton "i" à côté du nom de l'université.
 A ce propos des ateliers de préparation au TOEFL et au IELTS sont organisés en octobre, et novembre par l'établissement. N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire au British Council pour passer le test.
 Des tests de certification seront organisés **le samedi 19 janvier 2019** par l'établissement pour l'italien, l'espagnol et l'allemand (écrit à 13h30 amphi 302 suivi d'un oral avec un enseignant de langue). **Vous devez vous inscrire à ce test auprès du service des relations internationales d'ici le 14 janvier 2019.**
- **2 photos d'identité.**
- **La copie de votre carte d'identité ou de votre passeport (si vous candidatez pour une destination non européenne.)**
- Un **Relevé d'Identité Bancaire** ou Postal d'un compte en France à votre nom (pour le versement des aides à la mobilité).
- La copie du **dernier avis d'imposition du foyer fiscal** auquel vous êtes rattaché. Dans la mesure où l'éligibilité à certaines aides à la mobilité est liée à la situation sociale de l'étudiant, ce document est nécessaire pour que l'ENSAPLV puisse demander une subvention auprès des organismes d'aides, au plus près des besoins des étudiants (voir Aides à la mobilité - base 2018-2019). Bien sûr, ce document confidentiel ne sera pas transmis à la commission d'enseignants en charge de la sélection des étudiants. Ce document n'est pas obligatoire pour candidater, mais si ce document n'est pas remis il ne sera pas possible de prendre en compte cet étudiant dans les demandes d'aides à la mobilité auprès de certains organismes financeurs, certaines de ces aides étant conditionnées par la situation sociale de l'étudiant.
- **Portfolio.**
 Le portfolio doit refléter le cursus suivi dans son ensemble et donc ne pas montrer uniquement les projets d'architecture. Les travaux doivent être classés pour donner une compréhension de votre parcours et de votre progression.
 Il doit intégrer l'énoncé des exercices permettant de situer vos travaux par rapport à une demande pédagogique explicite (code de l'enseignement suivi et nom de l'enseignant encadrant ces travaux, titre, résumé, objectifs attendus, durée, mode d'évaluation). Les commentaires doivent expliquer la démarche qui a été adoptée dans les exercices montrés ou décrits. Dans la mesure où certaines universités partenaires demandent à recevoir le portfolio au moment de l'envoi du dossier des étudiants, une traduction de certains éléments ou de la totalité du portfolio dans la langue de travail de l'université d'accueil sera appréciée.
 Prévoir un format papier A4 pour le dossier de sélection.

Dès que vous serez sélectionné(e) vous devrez préparer le dossier de candidature pour l'université choisie. Les dates limites d'envoi de ces dossiers pour certaines universités étant très proches de la date de votre sélection, n'hésitez pas à regarder la composition de ce dossier dans les informations concernant les universités d'accueil, voir bouton "i" précité.

ATTENTION ! Vous devez déposer l'intégralité de ces documents bureau 4 ou 13, mais il vous sera demandé, au moment de la candidature en ligne de télécharger :

- vos lettres de motivation
- vos CV
- vos certificats de compétence linguistique
- la copie de votre carte d'identité ou passeport

Enfin, les étudiants candidats pour une destination japonaise devront également se présenter à un entretien de sélection qui aura lieu **le mardi 15 janvier 2019**. Les étudiants seront convoqués individuellement à ces entretiens.

IV. LE PRINCIPE DE VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS ET LE PROJET DE CONTRAT D'ETUDES

La validation des enseignements suivis dans l'université d'accueil suppose la mise en équivalence des enseignements offerts par cette université avec ceux de l'ENSAPLV.

La mise en équivalence comprend trois éléments :

- la charge de travail afférent à cet enseignement.
- la nature de l'enseignement suivi liée à votre positionnement durant l'année de mobilité (inscription en M1, M2) et la durée de votre mobilité (1 ou 2 semestres)

La charge de travail

S'agissant de la charge de travail un outil est communément utilisé en Europe : ECTS soit Equivalent Credit Transfer System.

Par convention un semestre correspond à 30 ECTS donc deux semestres à 60 ECTS.

Le nombre d'ECTS affecté à un enseignement tient compte des heures encadrées et de la charge de travail personnel jugée nécessaire pour obtenir avec succès cet enseignement.

Vous trouverez en fin de document la grille des enseignements de l'ENSAPLV avec le nombre de crédits ECTS correspondants.

Les universités partenaires européennes utilisent en grande partie les ECTS. Parfois, ces universités utilisent des outils de mesure nationaux mais font apparaître la correspondance dans les relevés de notes entre ces « crédits nationaux » et les ECTS.

Par exemple un crédit anglo-saxon correspond à 0,5 ECTS, 1 CFU italien correspond à 1 ECTS. Pour l'Espagne la mise en équivalence des crédits nationaux se fait enseignement par enseignement.

Au-delà de la stricte mise en équivalence comptable des enseignements par les ECTS, certaines universités partenaires conseillent aux étudiants de suivre moins de 30 crédits ECTS par semestre, la charge de travail personnel n'étant pas appréciée de la même manière.

De plus, si l'université partenaire propose un enseignement de projet correspondant à 10 crédits ECTS au premier semestre, alors que le cours de projet correspond à l'ENSAPLV à 13 ECTS, vous ne pourrez pas toujours suivre un deuxième projet dans l'université d'accueil. Dans ce cas, vous complétez les trois crédits manquants par un enseignement complémentaire à l'enseignement de projet.

Enfin, si vous effectuez un séjour d'études d'une année universitaire, vous n'êtes pas tenu par l'organisation temporelle des enseignements de l'ENSAPLV. Par exemple en M1 vous devez suivre un enseignement de sciences humaines de 9 crédits sur l'année.

Vous pouvez valider la totalité de ces enseignements dans l'université d'accueil soit par un enseignement d'une charge de travail équivalente au premier semestre ou au second semestre. Dans l'hypothèse où l'université partenaire n'utilise pas les ECTS, comme les universités hors UE, nous mettons en équivalence les heures encadrées..

La nature des enseignements suivis et la durée de votre mobilité

Le principe de la mobilité est de valider des enseignements de votre cursus d'origine par des enseignements suivis et obtenus dans l'université d'accueil.

Il va de soi que nous ne vous demandons pas de suivre le même enseignement à l'étranger que celui que vous auriez suivi à l'ENSAPLV, mais de tirer profit de la spécificité de l'offre de formation proposée par l'université partenaire tout en suivant des enseignements de même nature que ceux que vous devriez suivre à l'ENSAPLV.

1. vous êtes inscrit en M1 durant votre année de mobilité.

si vous étiez à l'ENSAPLV vous devriez suivre durant l'année :

- un enseignement de projet correspondant à la moitié de votre charge de travail sur le semestre ou l'année ;
- un enseignement de construction correspondant à 5 ECTS sur l'année ;
- un enseignement de sciences humaines (histoire, théorie, philosophie) correspondant à 9 ECTS sur l'année ;
- un enseignement de techniques de représentation de 3 ECTS ;
- une initiation à la recherche (11 ECTS sur l'année) débouchant sur un mémoire d'étape à la fin de l'année de M1, lequel étant poursuivi, achevé et soutenu à la fin du semestre 9 de M2, soit à votre retour de mobilité.

Ce travail de mémoire est effectué dans le cadre d'un axe thématique prévoyant un séminaire chaque semestre, un optionnel d'initiation à la recherche, un enseignement théorique (optionnel).

La validation du mémoire d'étape fera l'objet d'une réunion de présentation des axes thématiques qui sera faite auprès des L3 **le mardi 9 avril 2019**. Il est cependant nécessaire de suivre dans l'université d'accueil un enseignement lié à la thématique de votre mémoire pour pouvoir valider à l'étranger le séminaire du premier semestre et l'optionnel de séminaire du second semestre.

2. vous êtes inscrit en M2 durant l'année de votre mobilité

Votre travail à l'étranger se répartit en 3 éléments :

- le projet du semestre 9 ; 13 ECTS
- la poursuite de votre travail sur le mémoire, engagé en M1. Il va de soi que votre motivation pour un séjour en mobilité doit porter plus particulièrement sur la possibilité de compléter votre travail de mémoire par une approche à l'étranger de situations concrètes ou d'une formation en relation avec la thématique abordée. Selon les destinations choisies, il est possible de soutenir le mémoire à l'étranger et donc de valider les 12 ECTS afférents.
- le droit de l'urbanisme de 2 ECTS.
- il est possible durant le second semestre de valider le stage obligatoire de M2 à l'étranger
- Enfin, vous pouvez travailler sur votre PFE à l'étranger et obtenir les 12 ECTS liés à la préparation du PFE si vous êtes encadré à l'étranger par un enseignant, lequel devra évaluer ce travail.. Ceci fait sens si le sujet de PFE est choisi en liaison soit par le lieu choisi soit par la thématique avec votre mobilité. Certes vous devrez soutenir votre PFE à l'ENSAPLV, et donc avoir un directeur de PFE, enseignant de l'ENSAPLV. La soutenance peut avoir lieu soit en juillet si le calendrier de l'université d'accueil le permet, soit en septembre (session réservée aux étudiants en mobilité) si le calendrier de l'université d'accueil ne vous permet pas d'être présent en Juillet. L'enseignant étranger qui vous a accompagné dans ce travail peut faire partie du jury de soutenance.

Enfin, que vous soyez inscrit en M1 ou en M2 durant votre mobilité il vous est possible de valider l'intensif optionnel pluridisciplinaire de 3 ECTS à l'étranger. Par exemple un cours de langue du pays d'accueil peut être validé de cette façon si celui-ci représente une charge de travail équivalente à 3 ECTS. A noter qu'il n'est pas possible de valider plus de 3 ECTS pour un enseignement de langue vivante suivi à l'étranger.

Sur la base des principes de mise en équivalence indiqués ci-dessus, vous devez établir pour votre dossier de candidature, un projet de contrat d'études. Ce projet sera sans doute modifié ou complété de nouveaux enseignements tant au premier semestre qu'au deuxième semestre.

V. PROCEDURE DE SELECTION DES CANDIDATURES

Vous serez d'abord choisi par la commission des relations internationales de l'ENSAPLV, commission d'enseignants ainsi que par l'enseignant référent ou mentor pour la destination que vous avez choisie. Pour certaines destinations comme les universités japonaises notamment, l'examen de votre dossier sera complété d'un entretien de sélection prévu **mardi 15 janvier 2019**.

Si vous n'avez pu être satisfait dans aucun de vos choix alors que votre dossier de candidature a été jugé recevable, la commission des relations internationales vous proposera une autre destination au regard de votre dossier.

Dès l'annonce des résultats les étudiants sélectionnés devront préparer les dossiers de candidature demandés par les universités d'accueil en veillant à respecter les dates limites de réception de ces dossiers imposées par ces universités.

Parallèlement le service des RI de l'ENSAPLV annoncera aux universités partenaires les étudiants sélectionnés.

Certaines universités partenaires (peu) procèdent à une deuxième sélection des dossiers envoyés, d'où la nécessité de soigner votre dossier de candidature.

Après examen de votre dossier, l'université d'accueil vous enverra un message ou une lettre d'acceptation.

VI. AIDES A LA MOBILITE, BASE 2018-2019

Les aides et montants précis pour l'année 2019-2020 seront connus en JUILLET 2019 pour les aides Erasmus + et en septembre 2019 pour les autres aides.

Il existe 4 types d'aides à la mobilité gérées par l'ENSAPLV.

Ces aides font l'objet d'une subvention demandée chaque année par l'établissement auprès des organismes financeurs. Par conséquent le montant de ces aides peut varier d'une année universitaire à l'autre et est précisément connu au mois de juillet.

Les conditions d'éligibilité de ces aides dépendent :

- de la destination du séjour d'études (aides européennes pour les destinations relevant du programme ERASMUS + ou Erasmus + mobilité internationale de crédit pour certaines destinations japonaises -
- de votre situation sociale appréciée d'après le dernier avis d'imposition du foyer fiscal auquel vous êtes rattaché au moment de votre candidature :
Plafond du quotient familial : 19190 € pour l'aide à la mobilité du conseil régional d'Ile de France

- Si l'étudiant est boursier durant l'année de sa mobilité il peut toucher une aide à la mobilité du Ministère de la Culture.

Les bourses, compte tenu de ces critères d'éligibilité sont cumulables. Toutefois, l'ENSAPLV s'efforce de répartir les aides de façon à ce qu'un maximum d'étudiants puissent bénéficier d'un soutien financier durant son séjour d'études à l'étranger, compte tenu du montant des subventions accordées à l'établissement par les organismes financeurs.

L'étudiant en mobilité ne peut donc se prévaloir d'un droit à recevoir ces aides.

Montant des aides :

Voici, à titre d'information, les montants et les conditions d'éligibilité de ces aides pour la mobilité 2018-2019. Bien évidemment les montants et les conditions pourront être modifiées pour l'année 2019-2020 et dépendent du montant de la subvention allouée par chaque organisme financeur à l'ENSAPLV. Il faut rappeler que cette aide n'est pas automatique et ne constitue pas un droit pour l'étudiant. Elle dépend du succès de l'ENSAPLV à sa demande auprès des organismes financeurs, et de la subvention accordée par ces organismes :

- > **Aides Erasmus + (pour programme de mobilité SMS Erasmus) :**
270 €/mois pour les destinations des pays suivants : Danemark, Finlande, Suède, Royaume Uni, Norvège
220 €/mois pour les autres destinations des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Pays Bas, Portugal
170 €/mois pour les destinations des pays suivants : Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lettonie, Pologne, Roumanie, République tchèque, Slovaquie.
En fonction de la subvention reçue par l'établissement, il est possible que l'étudiant ne reçoive pas une aide à la mobilité correspondant à la durée réelle de son séjour d'études à l'étranger.
A noter : L'étudiant en situation de handicap peut bénéficier d'une bourse Erasmus spécifique complémentaire
- > **Aides Erasmus + mobilité internationale de crédit pour certaines destinations japonaises**
700 € /mois pour et 1500 € pour le transport international
- > **Aides du conseil régional Ile de France (pour tout programme de mobilité) :**
250 €/mois pour un maximum de 8 mois
- > **Aide du Ministère de la Culture (pour tout programme de mobilité) :**
400 €/mois pour un maximum de 6 mois.

Enfin, pour les étudiants qui ne sont éligibles à aucune aide ci-dessus, l'établissement demande au Ministère de la Culture une aide dite d'urgence, laquelle correspond à 152 €/mois pour un maximum de 6 mois.

Au moment de sa candidature en ligne l'étudiant devra préciser ses demandes au regard de ces 4 types d'aides.

Il appartient également à l'étudiant de rechercher d'autres sources d'aides, en fonction de sa région ou de sa ville d'origine, de l'académie où il a passé son baccalauréat par exemple.

Enfin, certaines destinations japonaises peuvent proposer des aides à la mobilité du gouvernement japonais. Bien évidemment ces aides ne sont pas automatiques et dépendent des universités partenaires et de la qualité du dossier académique de l'étudiant évaluée par l'université partenaire ou du programme d'échange dans lequel la mobilité de l'étudiant s'inscrit.

ECTS AFFECTES AUX ENSEIGNEMENTS DE MASTER

SECOND CYCLE : ANNEE 1 – SEMESTRE 7

UE	Code	Enseignement	Heures encadrées par semestre	Heures encadrées par semaine	ECTS/ENS	ECTS/UE
M 7.1	P	PROJET 1	136	8,5	13	15
	Po	OPTIONNEL PROJET 1	21	1,5	2	
M 7.2	CT	CONSTRUCTION 1	49	3,5	3	6
	TR	TECHNIQUES DE REPRESENTATION	49	3,5	3	
M 7.3	HA	HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE 1	28	2	2,5	5
	SH	SCIENCES SOCIALES ET ECONOMIE	28	2	2,5	
M 7.4	S	SEMINAIRE 1	28	2	2	4
		SUIVI MÉMOIRE	21	1,5	1	
	SoIR	OPTIONNEL Initiation à la recherche	28	2	1	
TOTAL SEMESTRE 7			388	26,5		30

SECOND CYCLE : ANNEE 1 – SEMESTRE 8

UE	Code	Enseignement	Heures encadrées par semestre	Heures encadrées par semaine	ECTS/ENS	ECTS/UE
M 8.5	P	PROJET 2	136	8,5	13	15
	Po	OPTIONNEL PROJET 2	21	1,5	2	
M8.6	S	SEMINAIRE 2	49	3,5	3	7
		SUIVI MEMOIRE 1	14	1	2	
	So	OPTIONNEL SEMINAIRE 1	28	2	2	
M 8.7	CT	CONSTRUCTION 2	49	3,5	2	4
	DC	DROIT DE LA CONSTRUCTION	28	2	2	
M 8.8	HA	HISTOIRE DE L'ARCHI ET DE LA VILLE 2	28	2	2	4
	PH	PHILOSOPHIE	28	2	2	
TOTAL SEMESTRE 8			409	28		30
TOTAL ANNEE 1						60

SECOND CYCLE : ANNEE 2 – SEMESTRE 9

UE	Code	Enseignement	Heures encadrées par semestre	Heures encadrées par semaine	ECTS/ENS	ECTS/UE
M 9.9	P	PROJET 3	136	8,5	13	15
	IPFE	INTRODUCTION AU PFE	28	2		
	DU	DROIT DE L'URBANISME	28	2	2	
M 9.10	S	SEMINAIRE 3	14	1	1	15
		SUIVI MEMOIRE 2	28	2	2	
	So	OPTIONNEL SEMINAIRE 2	28	2	1	
	SMS	SOUTENANCE MEMOIRE 8 ECTS			8	
	IP	INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE	49	3,5	3	
TOTAL SEMESTRE 9			311	21		30

VII. CONTACT

Service des Relations Internationales

École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette
144 avenue de Flandre
75019 Paris

Responsable :

Danielle Hugues - 01 44 65 23 19
dhugues@paris-lavillette.archi.fr
Administration 3^è étage - Bur. 4

Assistée de :

Justine Simonot - 01 44 65 23 27
justine.simonot@paris-lavillette.archi.fr
Marie Malinosky - 01 44 65 23 20
marie.malinosky@paris-lavillette.archi.fr
Peggy Filanquin - 01 44 65 23 20
peggy.filanquin@paris-lavillette.archi.fr
Administration 3^è étage - Bur. 13

LISTE DES ENSEIGNANTS REFERENTS PAR DESTINATION

Pays	Ville	Mentor
Algérie	Alger	Dalil HAMANI
Allemagne	Berlin	Edouard ROPARS
	Berlin	Edouard ROPARS
	Cottbus	Edouard ROPARS
	Darmstadt	Edouard ROPARS
	Dortmund	Eric LOCICERO
	Hamburg	Eric LOCICERO
	Karlsruhe	Bendicht WEBER
	München	Bendicht WEBER
Argentine	Buenos Aires	Maria LOPEZ DIAZ
Autriche	Graz	Bendicht WEBER
	Wien	Bendicht WEBER / Marc BOURDIER
Belgique	Bruxelles	
	Gent	Catherine ZAHARIA
	Leuven	Marc BOURDIER
	Liège	François GUENA / Marc BOURDIER
	Louvain-La-Neuve	Antonella TUFANO
Bolivie	La Paz	Varinia TABOADA
Brésil	Fortaleza	Christian PEDELAHORE
	Rio de Janeiro	Christian PEDELAHORE
	Porto Alegre	Claudio SECCI / Marc BOURDIER
	São Paulo	Ron KENLEY
	São Paulo	Christian PEDELAHORE
Bulgarie	Sofia	Maria LOPEZ DIAZ
Canada	Montréal	Catherine ZAHARIA
	Montréal	Jim NJOO
	Toronto	Jim NJOO
Chili	Santiago	Christian PEDELAHORE
Chine	Beijing	Pietro CREMONINI
	Shanghai	
Chypre	Nicosia	Didier REBOIS
Colombie	Bogotá / Medellin	Christian PEDELAHORE
Corée, Rép.	Gyeongsan	Christian PEDELAHORE
Croatie	Zagreb	James NJOO
Danemark	Copenhague	James NJOO / Ron KENLEY
Espagne	A Coruña	Eric LOCICERO
	Barcelona	Eric LOCICERO
	Granada	Andrès ATELA

Pays	Ville	Mentor	
Espagne	Las Palmas	Christian PEDELAHORE	
	Madrid	Andrès ATELA	
	Madrid	Andrès ATELA	
	Málaga	Andrès ATELA	
	Sevilla	Eric LOCICERO	
	Tarragona	Christian PEDELAHORE	
	Valencia	James NJOO / Ron KENLEY	
	Valladolid	Alessia DE BIASE	
	Etats-Unis	Atlanta	James NJOO
Grèce	Athína	Ron KENLEY	
	Thessaloniki	Bendicht WEBER	
Hongrie	Budapest	Jim NJOO	
Inde	Ahmedabad	Claudio SECCI	
	Mumbai	Claudio SECCI	
Italie	Bologna	Manola ANTONIOLI	
	Cagliari	Claudio SECCI / Christian PEDELAHORE	
	Firenze	Gérald GRIBE / Didier HENRY	
	Genova	Claudio SECCI	
	Milano	Gerald GRIBE	
	Napoli	Gerald GRIBE	
	Roma	Catherine ZAHARIA / Gérald GRIBE	
	Roma	Gerald GRIBE	
	Torino	Gerald GRIBE	
	Venezia	Gerald GRIBE	
	Japon	Chiba	Marc BOURDIER
		Fukuoka	Marc BOURDIER
Kyoto		Marc BOURDIER	
Osaka		Marc BOURDIER	
Tokyo		Marc BOURDIER	
Tsubuka		Marc BOURDIER	
Lettonie	Riga	Bendicht WEBER	
Maroc	Rabat	Christian PEDELAHORE / Gérald GRIBE	
	Rabat	Christian PEDELAHORE / Gérald GRIBE	
Mexique	Guadalajara	Luis LOPEZ	

Pays	Ville	Mentor
Mexique	Mexico City	Luis LOPEZ / Andrès ATELA
	Mexico City	Luis LOPEZ
	Mexico City	Luis LOPEZ
Norvège	Bergen	James NJOO
	Oslo	James NJOO / Ron KENLEY
	Oslo	Ron KENLEY
Pays Bas	Delft	James NJOO
Pérou	Puno	Varinia TABOADA
Pologne	Warszawa	Dominique BEAUTEMS
Portugal	Coimbra	Kristo NOUSIAINEN
	Lisboa	Marc BOURDIER
	Porto	Patrick DUGUET / Kristo NOUSIAINEN
Roumanie	București	Catherine ZAHARIA
Royaume Uni	Bath	Ron KENLEY
	Birmingham	Ron KENLEY
	Bristol	Ron KENLEY
	Glasgow	Mahtab MAZLOUMAN
	London	Ron KENLEY
	Oxford	Ron KENLEY
	Sheffield	Bendicht WEBER
Russie	Moscow	Olivier JEUDY
Sénégal	Dakar	Jean-Marc LALO / Yves ROUBY
	Dakar	Olivier BOUCHERON
Slovénie	Ljubljana	James NJOO
Suède	Göteborg	Michael FENKER
	Lund	James NJOO
Suisse	Zürich	Bendicht WEBER
Tchèque, Rép.	Praha	Mahtab MAZLOUMAN
Thaïlande	Bangkok	Christian PEDELAHORE
Tunisie	Tunis	Dalil HAMANI
	Tunis	Dalil HAMANI
Turquie	Ankara	Claudio SECCI
	Istanbul	Didier REBOIS
	Istanbul	Claudio SECCI
	Mersin	Claudio SECCI
Uruguay	Montevideo	Marc BOURDIER / Claudio SECCI
Venezuela	Caracas	Marc BOURDIER / Claudio SECCI

PRE-REQUIS LINGUISTIQUES (PAR DESTINATION)

<i>Etablissement</i>	<i>Pays</i>	<i>Pré requis linguistiques</i>
Algérie-Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger	Algérie	FR
Faculty of Architecture and Civil Engineering, Technische Universität Dortmund	Allemagne	B2
Faculty of Architecture Hafencity University, "Faculty Urban Planning Hafencity Universität, Hafencity Universität Hamburg,	Allemagne	Niveau A2 minimum à l'arrivée en allemand et niveau B2 en Anglais pour le master reap soit ressource efficiency in architecture and planning
Fakultät 2 für Architektur, Bauingenieurwesen und Stadtplanung, Brandenburgische Technische Universität Cottbus-Senftenberg	Allemagne	B1 allemand et si cours en anglais B1 en anglais
KIT-Fakultät Architektur, Karlsruher Institut für Technologie	Allemagne	B1 allemand et anglais
Studiengang Architektur UDK, Universität der Künste Berlin	Allemagne	B1 Attestation de niveau de langue allemande
Technische Universität Berlin, Faculty VI-School of Planning Building Environment TU	Allemagne	allemand niveau A2 minimum exigé au moment de la candidature
Technische Universität Darmstadt	Allemagne	B1 ou A2 si participation à un cours intensif d'allemand à Darmstadt, at least level A2 (CEFR) If you are planning to take English taught courses only B2
Technische Universität München, Fakultät Architektur TUM	Allemagne	B1 en anglais et en allemand
Facultad de Arquitectura, Diseño y Urbanismo, Universidad de Buenos Aires	Argentine	Espagnol Bon niveau, compter B2
Fakultät für Architektur und Raumplanung, Technische Universität Wien	Autriche	B2 allemand ou B2 anglais mais pas de certification requise
Technische Universität Graz, Architektur TUG	Autriche	Allemand ou anglais niveau B2
KU Leuven, Faculty of Architecture	Belgique	B1 anglais et dutch
Université Catholique de Louvain, Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)	Belgique	FR/EN B1/B2
Université de Liège, Faculté architecture	Belgique	FR
Université Libre de Bruxelles, Faculté d'Architecture	Belgique	FR
Universiteit Antwerpen, Faculty of Design Sciences	Belgique	english : B2 TOEFL min. score 57 or IELTS min. 4 or Cambridge first certificate
Universiteit Gent, Faculty of Engineering and Architecture Ugent	Belgique	B2 A good knowledge of Dutch and/or English is essential
Facultad de Arquitectura, Artes, Diseño y Urbanismo UMSA, Universidad Mayor de San Andrés	Bolivie	Bon niveau B2 espagnol
Escola da Cidade, Faculdade de Arquitetura e Urbanismo EDC Sao Paulo	Brésil	connaissance du portugais fortement conseillées
Faculdade de Arquitetura e Urbanismo USP, Universidade de São Paulo	Brésil	pas de pré-requis, mais connaissances du portugais fortement conseillées
Faculdade de Arquitetura UFRGS, Universidade Federal do Rio Grande do Sul (UFRGS)	Brésil	pas de pré-requis, mais connaissances du portugais fortement conseillées
Faculdade de Arquitetura e urbanismo UFRJ, Universidade Federal do Rio de Janeiro (UFRJ)	Brésil	pas de pré-requis, mais connaissances du portugais fortement conseillées
Universidade de Fortaleza (UNIFOR)	Brésil	pas de pré-requis, mais connaissances du portugais fortement conseillées
Universitet Po Arquitectura, Stroitelstvo i Geodesia, Faculty of Architecture UACEG	Bulgarie	anglais B1
Department of Architectural Science, Ryerson University	Canada	anglais B2 pas de certification requise

Ecole d'architecture du Paysage UDEM - Université de Montréal, Université de Montréal	Canada	FR
Faculty of Environmental Design University Calgary, University of Calgary	Canada	IELTS 6.5 ou TOEFL 83
Université du Québec	Canada	FR
Facultad de Arquitectura, Arte y Diseño Diego Portales, Universidad Diego Portales	Chili	B2 très bonne connaissance de la langue espagnole est exigée, certificat de maîtrise de la langue espagnole
School of Architecture Tsinghua University, Tsinghua University	Chine	B2 Anglais
Panepistimio Kyprou, Faculty of Engineering, department of architecture UCY	Chypre	B1 English language ou B1 Greek Language
Yeungnam University	Corée, Rép.	B2 Anglais
Sveučilište u Zagrebu, Faculty of Architecture Zagreb	Croatie	B2 anglais
Facultad de Construcciones, Universidad de Oriente Santiago de Cuba	Cuba	B2 très bonne connaissance de la langue espagnole est exigée, certificat de maîtrise de la langue espagnole
Kunstakademiets Arkitektskole	Danemark	B2 english or danish
Arquitectura y Edificación UEM, Universidad Europea de Madrid	Espagne	B2 espagnol ou anglais
Universitat Politècnica de Catalunya	Espagne	Escuela del Vallès : A2 ETSAB : B1
Universidad de a Coruña, Escola Técnica de Arquitectura	Espagne	espagnol niveau B1
Universidad de Granada, Escuela Técnica Superior de Arquitectura de Granada	Espagne	niveau B1 espagnol
Universidad de Las Palmas de Gran Canaria	Espagne	B1 espagnol
Universidad de Sevilla, University school of Technical Arquitectura US	Espagne	niveau B2 espagnol
Universidad de Valladolid, ETS Arquitectura Valladolid	Espagne	B1 espagnol
Universidad Politécnica de Madrid, ETSAM	Espagne	A2 espagnol
Universidad Politécnica de Valencia, ETSAV	Espagne	Un minimum de A1 en espagnol est requis ou une attestation de 100 heures de cours d'espagnol ou B2 anglais
Universitat Rovira i Virgili, School of Architecture Rovira i Virgili,	Espagne	B1 recommended of Spanish or Catalan or English
Georgia Institute of Technology (Georgia Tech)	Etats-Unis	TOEFL avec un minimum de 79
Aalto-yliopisto, School of Arts, Design and Architecture	Finlande	English B2/C1
Aristoteleio Panepistimio Thessalonikis, Faculty of Engineering - school of Architecture	Grèce	B2 anglais
Ethniko Metsovio Polytechnio, School of Architecture Ethniko Metsovio Polytechnio	Grèce	B1 anglais
Budapesti Műszaki és Gazdaságtudományi Egyetem, Faculty of Architecture BME	Hongrie	B2 Anglais
Centre for Environmental Planning and Technology University, Faculty of Architecture	Inde	B2 Anglais
Bezalel Academy of Arts and Design	Israël	B2 Anglais
Technion - Israel Institute of Technology	Israël	B2 Anglais
Politecnico di Milano, Leonardo - Scuola di Architettura e società	Italie	B1 Italien ou B2 Anglais
Politecnico di Torino, Dipartimento di architettura e design	Italie	B1 Italien ou B2 Anglais
Università degli Studi di Cagliari, Facoltà di Architettura - DICAAR - Dipartimento di Ingegneria Civile, Ambientale e Architettura	Italie	B2 anglais et A1 italien
Università degli Studi di Firenze, Scuola di Architettura	Italie	Italien niveau B1
Università degli Studi di Genova, Facoltà di Architettura di Genova	Italie	Un niveau B1 d'Italien ou un bon niveau d'anglais B2
Università degli Studi di Napoli Federico II, Dept. Architettura Federico II	Italie	B1 italien pas de certification requise
Università degli Studi di Roma 'La Sapienza'	Italie	niveau intermédiaire d'italien (B1 ou plus) seront éligibles et un niveau

		intermédiaire en anglais.
Università degli Studi Roma Tre, Dipartimento di Architettura Roma Tre	Italie	B1 Italien
Università IUAV di Venezia	Italie	B2 Italien
Center for Science and Engineering Waseda, Waseda University	Japon	IELTS 6,5
Chiba University, Faculty of Engineering	Japon	TOEFL IBT 76 point IELTS à 5,5 minimum - TOIEC : 710 points Cambridge Esol : FCE
Kyushu University	Japon	TOEFL IBT 76 point IELTS à 5,5 minimum - TOIEC : 710 points Cambridge Esol : FCE anglais B2
Graduate School of Engineering - University of Tokyo, Tokyo University	Japon	TOEFL IBT 76 point IELTS à 5,5 minimum - TOIEC : 710 points Cambridge Esol : FCE anglais B3
Graduate School of Engineering Osaka University, Osaka University	Japon	B2 anglais
Kindai University	Japon	B2 anglais
Kyoto Institute of Technology	Japon	TOEFL IBT 76 point IELTS à 5,5 minimum - TOIEC : 710 points Cambridge Esol : FCE anglais B3
Japon-Kyoto University	Japon	B2 Anglais
Meiji University, School of Science and Technology Meiji	Japon	TOEFL IBT 76 point IELTS à 5,5 minimum - TOIEC : 710 points Cambridge Esol : FCE anglais B3
Osaka Sangyo University	Japon	B2 Anglais
Japon-University of Tsukuba	Japon	B2 Anglais
Tokyo Institute of Technology	Japon	TOEFL IBT 76 point IELTS à 5,5 minimum - TOIEC : 710 points Cambridge Esol : FCE anglais B3
Rigas Tehniska Universitate	Lettonie	B1 Anglais
Académie Libanaise des Beaux-Arts	Liban	FR
Ecole Nationale d'Architecture Rabat	Maroc	FR
Instituto Tecnológico y de Estudios Superiores de Monterrey, Campus Guadalajara	Mexique	IELTS 6,5 ou TOEFL IBT : 80 ou TOEFL PBT : 550 sinon pas accès aux cours dispensés en anglais + évaluation espagnol
Universidad Anáhuac - México Norte	Mexique	Espagnol B2
Universidad Autónoma Metropolitana	Mexique	Espagnol B2
Universidad Nacional Autónoma de México	Mexique	Espagnol B2
Arkitektur- og designhøgskolen i Oslo	Norvège	TOEFL IBT: with a minimum score of 80 points. IELTS Certificate in Advanced English or Certificate of Proficiency in English, Cambridge University
Bergen Arkitekt Skole	Norvège	anglais niveau B1
Kunsthøgskolen i Oslo, Department of Design KHIO	Norvège	B1 Anglais
Norges Teknisk-Naturvitenskapelige Universitet, Engineering and Architecture NTNU	Norvège	B2 anglais
Technische Universiteit Delft, Faculty of Architecture and the Built Environment TU Delft	Pays-Bas	anglais C1

Politechnika Warszawska, Faculty of Architecture Warszawa	Pologne	B1 pour l'anglais - certificat signé d'un enseignant d'anglais est suffisant
Universidade de Coimbra, Faculty of Sciences and Technology	Portugal	portugais A2 minimum, B1 recommended
Universidade de Lisboa, Faculdade de Arquitectura Universidade de Lisboa	Portugal	B1 portuguese et english
Universidade do Porto, Faculty of Architecture U Porto	Portugal	All subjects lectured are taught in Portuguese, so students should try to have some preparation in Portuguese before their arrival.
Universitatea de Arhitectura si Urbanism 'Ion Mincu' Bucuresti	Roumanie	B1 in English
Birmingham City University, Birmingham Institute of Art and Design	Royaume Uni	IELTS 6,0 or equivalent
Oxford Brookes University, School of Architecture OBU	Royaume Uni	niveau minimum IELTS 6 avec 6 pour reading et 6 pour writing IBT TOEFL 79/80
The Robert Gordon University, Scott Sutherland School of Architecture and Built Environment	Royaume Uni	B1 Anglais
University of Bath, Department of Architecture and Civil Engineering	Royaume Uni	B2 justifié par IELTS ou Cambridge ou TOEFL ou lettre d'un enseignant de l'ENSAPLV attestant le niveau B2
University of Strathclyde, Department of Architecture	Royaume Uni	IELTS 6,5
University of the West of England, Architecture and the Built Environment	Royaume Uni	B1 Anglais
Moscow Architectural Institute (State Academy)	Russie	notions de russe souhaitées
Univerza v Ljubljani, Faculty of architecture	Slovénie	En anglais niveau B2
Chalmers tekniska högskola, Department of Architecture Chalmers	Suède	bon niveau d'anglais B2 Certification may be required.
Lunds universitet, Faculty of Engineering LTH	Suède	Niveau d'anglais recommandé IELTS entre 5,5 et 6,5
Eidgenössische Technische Hochschule (ETH) Zürich	Suisse	B2 minimum dans la langue d'enseignement, i.e. English and/or German, depending on their choice of courses. However, a C1 level is highly recommended.
Ceské Vysoké Ucení Technické v Praze, Faculty of Architecture CVUT	Tchèque, Rép.	a certified level of at least B2 English
Université de Carthage ENAU Tunis	Tunisie	FR
Facultad de Arquitectura de Universidad de la Republica, Universidad de la República	Uruguay	B2 espagnol